

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN, TENUE LE LUNDI 14 JUIN 2021, À 20 HEURES, AU LIEU DÉSIGNÉ DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS : Madame la conseillère Marie-Lou Darveau,
messieurs les conseillers Daniel Boisclair, Denis
Bourgault, François Potvin et Jocelyn Robert.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE MARIO FORTIN.

EST AUSSI PRÉSENTE : Mme Vicky Fortin.

EST ABSENTE : Madame la conseillère Annie Vaillancourt.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSIEUR
LE MAIRE :

Monsieur le maire Mario Fortin procède à l'ouverture de l'assemblée à 20 h. Il salue les personnes présentes et celles qui écoutent la séance à la Télévision communautaire.

2021-108

REVUE DE L'ORDRE DU JOUR :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Denis Bourgault,

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté et qu'il y ait possibilité d'inscrire de nouveaux items à VARIA jusqu'à écoulement de tous les items dudit ordre du jour.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Revue de l'ordre du jour
3. Déclaration de conflit d'intérêts
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 17 mai 2021, avec dispense de lecture
5. Suivi du procès-verbal
6. Sollicitations, invitations, adhésions
7. Approbation des comptes du mois de mai 2021
8. Projet de filets aériens à la Chute à l'Ours - Études et devis technique
9. Adjudication de la vente d'un camion Ford F-550
10. Autorisation pour l'installation d'un conteneur de chasse
11. Dérogation mineure au 626 rue St-Cyrille
12. Mandat de signature pour les dossiers d'urbanisme et les constats d'infractions
13. Officialisation d'embauche préposé(e)s à l'entretien Chute à l'Ours
14. Officialisation d'embauche - Préposée à l'entretien paysager
15. Officialisation d'embauche - Animateur(trice)s camp de jour
16. Correspondance
17. Rapport des élus
18. Questions du public
19. Varia
20. Prochaine assemblée publique le 12 juillet 2021
21. Levée de l'assemblée

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS :

Aucune déclaration.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

2021-109

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 17 MAI 2021,
AVEC DISPENSE DE LECTURE :

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil de la Ville de Normandin ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 17 mai 2021, et ce, au moins quarante-huit heures avant la tenue de la présente assemblée;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

Que le conseil de la Ville de Normandin adopte, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance régulière tenue le 17 mai 2021, tel que déposé à la présente séance.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

SUIVI DU PROCÈS-VERBAL :

Aucun.

2021-110

SOLLICITATIONS, INVITATIONS, ADHÉSIONS :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

Que soient autorisées les contributions, subventions ou adhésions suivantes:

Tel-Aide SLSJ	
Levée de fonds	500 \$
CIUSSS	
Camp de jour (une inscription avec service de garde)	480 \$

NOTE: Les demandes des organismes suivants ont été refusées: SLA (collecte de fonds pour un citoyen de Métabetchouan).

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-111

APPROBATION DES COMPTES DU MOIS DE
MAI 2021 :

CONSIDÉRANT que les élu(e)s responsables ont analysé les comptes du mois de mai 2021 et que tout est conforme aux politiques actuellement en vigueur inhérentes aux achats et dépenses;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'accepter les comptes du mois de mai 2021 et d'entériner les comptes préautorisés et/ou contractuels, le tout selon les listes remises à tous les élus par le directeur financier de la Ville de Normandin;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

Que le conseil municipal approuve et entérine le paiement des salaires, des allocations de dépenses, des achats ainsi que les comptes contractuels et/ou préautorisés du mois de mai 2021, pour un montant de 521 926.72 \$ le tout tel qu'il apparaît sur les listes préparées en détail et déposées à chacun des membres du conseil de la Ville de Normandin, après avoir été vérifié par l'élue mandatée à cette fin.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

REPRODUCTION DU CERTIFICAT DU DIRECTEUR FINANCIER 05-2021

Je soussigné, Robin Tremblay, directeur des finances de la Ville de Normandin, certifie que la Ville de Normandin disposait des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus sont autorisées.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-112

PROJET DE FILETS AÉRIENS À LA CHUTE À
L'OURS - ÉTUDES ET DEVIS TECHNIQUE :

CONSIDÉRANT le projet de jeu de filets aériens prévu au plan de développement du site touristique Chute à l'Ours 2020-2025;

CONSIDÉRANT qu'afin d'être prêts à déposer l'ensemble du plan de développement lorsque les programmes de subvention seront officiellement annoncés, il est nécessaire de faire préparer le devis technique et l'estimation des coûts pour le projet;

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu une offre de *The trekking group* de l'ordre de 21 300 \$, comprenant l'ingénierie structurelle, forestière et du sol, les dessins techniques, une estimation des coûts de réalisation du projet et un échancier;

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à l'affichage d'un avis d'intention sur le Système Électronique d'Appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO), afin de vérifier si d'autres fournisseurs étaient en mesure de réaliser le projet;

CONSIDÉRANT qu'aucun fournisseur ne s'est manifesté;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Denis Bourgault,

- a) Que le conseil municipal de Normandin accorde le mandat de préparation du devis technique et d'estimation des coûts à *The trekking group*, au prix de 21 300 \$, plus taxes, le tout selon les informations apparaissant sur l'offre de service datée du 26 février 2021.
- b) Que monsieur Éric Bhérier, directeur des loisirs et de la culture, soit autorisé à signer les documents relatifs à ce mandat pour et au nom de la Ville de Normandin.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-113

ADJUDICATION DE LA VENTE D'UN CAMION
FORD F-550 :

CONSIDÉRANT que la Ville désire se départir d'un camion non fonctionnel Ford F-550 2004, qui nécessiterait un trop gros investissement pour sa réparation selon plusieurs évaluations;

CONSIDÉRANT l'affichage de la mise en enchère et les offres reçues:

SOUSSIONNAIRE	PRIX OFFERT	NOTE
Déneigement et entretien Sassy (Roberval)	1 575 \$	Conforme
Stéphane Pelletier	5 100 \$	Conforme

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'accepter l'offre la plus élevée;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ

Que le conseil municipal adjuge la vente du camion Ford F-550 à monsieur Stéphane Pelletier, au prix de 5 100 \$ (taxes applicables incluses), le tout tel que vu et sans aucune garantie.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-114

AUTORISATION POUR L'INSTALLATION D'UN
CONTENEUR DE CHASSE :

CONSIDÉRANT que la Ville de Normandin désire s'assurer que les carcasses de gibiers et de sauvagine ne seront pas délaissées dans des endroits inappropriés;

CONSIDÉRANT le service de conteneurs de chasse offert par la Régie des matières résiduelles Lac-St-Jean offert du 1^{er} septembre au 31 octobre 2021;

CONSIDÉRANT que la levée s'effectuera sur une base hebdomadaire;

CONSIDÉRANT que la demande de levée supplémentaire devra se faire par la municipalité directement à la Régie;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

- a) Accepte le protocole d'entente par la Régie des matières résiduelles du Lac-St-Jean pour le service des conteneurs de chasse 2021.
- b) Accepte de défrayer les frais de location des conteneurs.
- c) Accepte d'effectuer la surveillance et d'assurer la propreté des lieux.
- d) Autorise le directeur des travaux publics à signer les documents nécessaires.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-115

DÉROGATION MINEURE AU 626 RUE ST-
CYRILLE :

CONSIDÉRANT que la Ville de Normandin a reçu une demande de dérogation mineure, pour la résidence sise au 626, rue St-Cyrille, en regard de la reconstruction d'un garage et d'une remise attenante;

CONSIDÉRANT que l'acceptation de cette demande :

- rendrait conforme une implantation à 11.86 m de la marge avant, alors que le règlement prévoit une marge minimale de 15 m;
- rendrait conforme une construction de garage de 10.97 m par 12.19 m et d'une remise attenante de 66.89 m², alors que le règlement prévoit les dimensions maximales pour le garage de 10.97 m par 10.62 m et de la remise de 40 m²;
- rendrait conforme la réutilisation de tôle galvanisée pour le recouvrement de la toiture, alors que la réglementation l'interdit à l'intérieur du périmètre urbain;
- rendrait conforme la réutilisation des portes du garage existant d'une hauteur de 3.66 m, alors que le règlement limite la hauteur à 2.74 m;

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été produit le 19 mai dernier, avisant la population que le conseil municipal statuerait sur ladite demande à la présente séance;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif de l'urbanisme recommande au conseil de la Ville de Normandin d'acquiescer à cette demande;

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

CONSIDÉRANT qu'aucune personne n'est venue se faire entendre par le conseil relativement à cette demande à la présente séance et qu'autoriser la demande ne porte préjudice à aucune autre personne;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que la dérogation mineure demandée pour la propriété sise au 626, rue St-Cyrille, soit, et est acceptée par le conseil municipal de Normandin et que soit autorisé, par le fait même, la reconstruction d'un garage et d'une remise attenante à une distance moindre de la limite avant que celle permise, d'une superficie supérieure à la limite autorisée, la réutilisation des portes existantes d'une hauteur excédant la limite permise et la réutilisation de tôle galvanisée pour la toiture.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-116

MANDAT DE SIGNATURE POUR LES DOSSIERS
D'URBANISME ET LES CONSTATS
D'INFRACTIONS :

CONSIDÉRANT l'embauche d'un nouvel inspecteur en bâtiment et environnement par la Régie de services GEANT qui sera appelé à traiter les dossiers de Normandin;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

Que le conseil municipal autorise monsieur Rémi Simard, inspecteur en bâtiment et environnement pour la Régie de services GEANT à signer les certificats d'autorisation et permis ainsi que les constats d'infractions pour et au nom de la Ville de Normandin.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-117

OFFICIALIZATION D'EMBAUCHE PRÉPOSÉ(E)S
À L'ENTRETIEN CHUTE À L'OURS :

CONSIDÉRANT l'affichage des postes de préposé(e)s à l'entretien Chute à l'Ours;

CONSIDÉRANT que les candidatures de Monsieur Daniel Pilote et Madame Geneviève Brassard répondent aux exigences du poste;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Denis Bourgault,

Que le conseil municipal entérine l'engagement de Monsieur Daniel Pilote et de Madame Geneviève Brassard au poste de préposé(e)s à l'entretien Chute à l'Ours, le tout selon les avantages et salaires prévus à la convention collective des employés municipaux de la Ville de Normandin actuellement en vigueur.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-118

OFFICIALIZATION D'EMBAUCHE - PRÉPOSÉE À
L'ENTRETIEN PAYSAGER :

CONSIDÉRANT l'affichage du poste de préposé(e) à l'entretien paysager;

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

CONSIDÉRANT que la candidature de Madame Guylaine Fortin répond aux exigences du poste;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

Que le conseil municipal entérine l'engagement de Madame Guylaine Fortin au poste de préposée à l'entretien paysager, le tout selon les avantages et salaires prévus à la convention collective des employés municipaux de la Ville de Normandin en vigueur.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-119

OFFICIALIZATION D'EMBAUCHE -
ANIMATEUR(TRICE)S CAMP DE JOUR :

CONSIDÉRANT l'affichage des postes d'animateur(trice)s de camp de jour;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'entériner les engagements des candidats retenus par le comité du personnel;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

Que le conseil municipal entérine l'engagement des étudiant(e)s suivant(e)s au poste d'animateur(trice)s de camp de jour, selon les avantages et salaires prévus à la convention collective des employés municipaux de la Ville de Normandin actuellement en vigueur:

NOM	POSTE	DEBUT
Georges-Léon Noël	Animateur camp de jour	21 juin 2021
Laura Mailloux	Animatrice camp de jour	21 juin 2021
Léa Ménard	Animatrice camp de jour	21 juin 2021

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-120

CORRESPONDANCE :

Aucune.

2021-121

RAPPORT DES ÉLUS :

Chacune des élues et chacun des élus informent l'assemblée des activités auxquelles elles et ils ont pris part depuis l'assemblée précédente.

QUESTIONS DU PUBLIC :

Une période de questions est accordée aux citoyens présents.

VARIA :

Monsieur le conseiller François Potvin rappelle aux citoyens de Normandin que l'accès au Site touristique Chute à l'Ours sera gratuit pour eux cet été.

Monsieur le maire Mario Fortin rappelle aux citoyens la belle activité de ciné-parc qui se tiendra le 30 juin à 20 h 30 dans le stationnement de la Place de la coopération et invite les gens à s'inscrire en ligne via Sport-Plus.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

Monsieur Fortin encourage également les citoyens à continuer leurs efforts pour contrer la COVID et continuer à respecter les consignes sanitaires en vigueur. Ça va déjà beaucoup mieux et bientôt, nous pourrons reprendre une vie plus normale.

PROCHAINE ASSEMBLÉE PUBLIQUE LE 12
JUILLET 2021 :

2021-122

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

Que l'assemblée soit et est close à 20 heures 33.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Mario Fortin, maire

Vicky Fortin, adjointe à la direction
Assistante-greffière